



HAL
open science

**Évaluation de l'information en milieu universitaire : cas
des étudiants du second cycle de la faculté de médecine
de pharmacie et d'odontologie de l'université cheikh
Anta Diop de Dakar**
Kouassi Sylvestre Kouakou

► **To cite this version:**

Kouassi Sylvestre Kouakou. Évaluation de l'information en milieu universitaire : cas des étudiants du second cycle de la faculté de médecine de pharmacie et d'odontologie de l'université cheikh Anta Diop de Dakar. Liens nouvelle série, 2019, 28 (1), pp.32-45. hal-03437567

HAL Id: hal-03437567

<https://hal.science/hal-03437567>

Submitted on 2 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

LIENS

Nouvelle Série

Issn 0850 - 4806

Décembre 2019

N°28- Volume 1



Revue Francophone Internationale

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Sénégal

EVALUATION DE L'INFORMATION EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ETUDIANTS DU SECOND CYCLE DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PHARMACIE ET D'ODONTOLOGIE DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Résumé

Le présent article a pour objectif de décrire les perceptions des étudiants du second cycle de la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar au regard des critères analytiques de l'évaluation de l'information. Pour ce faire, nous avons réalisé une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de 151 étudiants (soit 7% de la population d'étude). Les résultats montrent que les étudiants perçoivent principalement une information comme pertinente, fiable et de qualité que quand elle est objective, son contenu actualisé, en adéquation avec le besoin informationnel initial, éditée par une institution reconnue et rédigée par un auteur dont l'expertise dans le domaine est tangible. Egalement, ils considèrent les critères : autorité de l'éditeur dans le domaine, méthodologie, niveau de spécificité de l'information et affiliation institutionnelle de l'auteur comme relativement importants pour déterminer de la qualité et de la crédibilité de l'information.

Mots-clés : information/ évaluation de l'information/ pratiques informationnelles/maitrise de l'information/ éducation aux médias et à l'information

Abstract

The purpose of this article is to describe the perceptions of graduate students in the Faculty of Medicine, Pharmacy and Dentistry of Cheikh Anta Diop University in Dakar with regard to the analytical criteria for evaluating information. To do this, we conducted a questionnaire survey with a sample of 151 students (7% of the study population). The results show that students mainly perceive information as relevant, reliable and of high quality only when it is objective, its content updated, in line with the initial informational need, edited by a recognized institution and written by an author whose expertise in the field is tangible. They also consider the criteria: the publisher's authority in the field, methodology, level of specificity of the information and the author's institutional affiliation to be relatively important in determining the quality and credibility of the information.

Key words: information/ information evaluation/ information practices/ information literacy/ media and information literacy

1. Problématique

Les évolutions du Web ont rendu plus aisée la création de contenus numériques. L'information foisonne de partout et devient de plus en plus disponible. Ainsi, se sont développées des logiques mercantilistes chez les « industriels » du Web comme l'indique Simonnot (2016) en affirmant que « les moteurs de recherche ont contribué à l'installation d'une logique de la demande ». Cette logique a fini par gagner le milieu académique et scientifique avec le phénomène du « publier ou périr » plus connu sous le vocable anglais « *publish or perish* ». En effet, le publier ou périr (à différencier avec la contribution à l'édition après évaluation par les pairs), qui consiste pour les chercheurs ou leurs institutions d'affiliation à réserver des plages de publications dans des revues scientifiques peut entamer sérieusement la qualité et la fiabilité des productions. En outre, David Lassoureri (2017) affirme que « Parmi les 2,5 millions d'articles écrits tous les ans, il n'est pas rare de trouver des « diamants » défectueux, c'est-à-dire des articles faux, y compris produits par les meilleures équipes et publiés dans l'élite des revues scientifiques »¹. Dans ce contexte d'« info-pollutions », marqué par l'évocation récurrente de termes tels que « Post-vérité », « Fakes News », la question de l'exactitude et de la crédibilité de l'information, en clair de son évaluation se pose avec acuité (Sahut, 2017). Pour tous les internautes, mais plus encore pour les jeunes chercheurs d'information en l'occurrence les étudiants du second cycle universitaire, l'évaluation des contenus en ligne, s'avère de plus en plus complexe. En effet, ils sont appelés pour valider leur diplôme de fin de cycle à produire à partir de documents fiables et de qualité un travail de recherche original qui répond aux exigences de la démarche scientifique. Les étudiants des établissements d'enseignement supérieur au Sénégal, plus spécifiquement ceux de la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, sont très concernés par cette question dans la mesure où les quelques enseignements sur la maîtrise de l'information qui leur sont dispensés ne prennent pas en compte cet aspect de l'évaluation de l'information (Kouakou, 2017). Ils se limitent aux techniques de recherche documentaire sur les banques de données spécialisées comme PubMed et Scopus. Ce constat nous pousse à nous interroger sur les compétences dont disposent ces étudiants pour évaluer l'information. Autrement, comment évaluent-ils les informations trouvées au cours de leurs recherches ? C'est là l'objet de la présente recherche qui vise à décrire leurs perceptions à l'égard des critères analytiques de l'évaluation de l'information. Pour ce faire, nous avons commencé par clarifier les concepts de l'étude, puis fixé le cadre théorique, ensuite expliqué la méthodologie, et pour terminer, présenté et discuté les résultats.

2. Clarifications conceptuelles

Notre sujet fait apparaître deux concepts essentiels que sont l'information et l'évaluation de l'information. Nous les définissons ici en prenant le soin d'indiquer sous quels aspects nous les appréhendons dans le cadre de cette recherche.

2.1. Concept d'information

Le concept d'information revêt se veut polysémique et transdisciplinaire dans la mesure où chaque discipline l'utilise dans son contexte par rapport aux phénomènes qui lui sont spécifiques. Ainsi, il ne sera pas perçu de la même manière, suivant qu'il s'agisse d'un journaliste, d'un informaticien, d'un politique ou d'un documentaliste. A titre d'exemple, pour le journaliste, l'information est perçue comme le devoir de dire ce qui se passe, quand l'informaticien, lui, la conçoit comme l'envoi ou le stockage de données (*data*), alors que le documentaliste-bibliothécaire l'appréhende sous l'angle de la diffusion de la connaissance. De façon générale, le concept d'information se rapporte aux nouvelles, aux données, aux connaissances transmises via un support. En sciences de l'information, ce concept renvoie à une connaissance diffusée à travers un document. Parler d'information revient à l'existence du triptyque *connaissance-document-communication*. L'information est donc « une connaissance

¹ https://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/09/26/publier-ou-perir-une-malediction-pour-la-recherche_5191761_1650684.html

communiquée par un message transmis par un individu à un autre individu. [Elle] implique donc la communication, c'est-à-dire un échange d'informations entre deux ou plusieurs personnes » (Pomart 2008, p. 137). Cette définition laisse également comprendre que l'information est une donnée connue mise à la disposition d'un sujet. Elle est destinée à être utilisée et potentiellement à être transférée ou à être transformée en une nouvelle connaissance (Kouakou, 2017).

Au vu de l'objet de notre étude, la définition du concept d'information proposée par Pomart et rapportée ci-avant apparaît comme la plus adéquate et la plus complète. Toutefois, la complexité du concept implique de préciser que nous l'appréhendons sous le terme générique d'information scientifique et technique (IST). L'IST désignant l'ensemble des documents contenant de l'information scientifique écrits, publiés ou pas (la littérature grise : thèse, mémoire, rapport de recherche, etc.), audiovisuels (vidéos ou audio de conférences), des brevets) déposés par les chercheurs, quelle que soit la discipline (Bertrand Baschwitz 2010).

En somme, nous nous intéressons ici à l'IST à la fois en tant que contenu cognitif (la connaissance), mais également en tant que contenant, c'est-à-dire le document. Le document lui-même considéré comme un objet pouvant revêtir plusieurs formes : écrite, orale ou audiovisuelle et formats (papier ou numérique). Dans la présente étude, nous utilisons de façon interchangeable, les termes connaissance et document pour désigner le concept information.

2.2. Concept d'évaluation de l'information

De manière générale, « évaluer » se définit comme « examiner le degré d'adéquation entre un ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats à l'objectif fixé, en vue de prendre une décision » (De Ketele et al. 2007, p.114). De cette définition, il ressort que la finalité de toute démarche d'évaluation est de prendre une décision. Par ailleurs, l'évaluation peut se rapporter à un jugement de valeur. Juger est défini comme un « processus par lequel une personne se forge et émet une opinion » (De Ketele & Roegiers, 2009, p.47).

Pour ce qui est de l'évaluation de l'information, nous la percevons comme une démarche cognitive qui consiste à vérifier, à comparer et à porter un jugement sur la valeur d'une information, d'un document en fonction du contexte et des besoins initiaux (Sahut, 2017). Alexandre Serres lui inscrit l'évaluation de l'information notamment sur internet dans une démarche beaucoup plus large, en la définissant comme :

« une activité ponctuelle, inscrite dans un processus complexe, mobilisant des compétences multiples (comme savoir filtrer les résultats d'une requête, identifier la source, l'auteur, le support et le genre documentaire d'une ressource, juger de la crédibilité d'une source, mesurer l'autorité d'un auteur, estimer la pertinence d'une ressource en fonction de ses besoins d'information, évaluer la fiabilité et la qualité des informations trouvées), et attestant de son esprit critique face aux univers informationnels » (2005, pp.2-3).

Pascal Duplessis et Ivana Ballarini-Santoncito sont plus explicites en affirmant que « le but de l'évaluation est de savoir s'il faut ou non sélectionner, exploiter et s'approprier l'information en question. Il s'agit en fait d'attribuer une valeur, i.e. une signification à l'information au moyen d'un jugement » (2007, p.29). Pour exercer ce jugement avec efficacité, il faudrait une démarche claire et précise.

Au total, il apparaît clairement que la démarche d'évaluation de l'information est un exercice intellectuel de jugement sur la valeur d'une information. Ce jugement est formulé à partir d'indices prélevés sur le document et/ou sur le contenu cognitif mis en rapport avec des critères (Sahut, 2017). Ces critères élaborés à l'issue de différentes études ont été catégorisés en deux types qui représentent deux approches d'évaluation de l'information : les heuristiques et les analytiques. C'est cette dernière approche qui sous-tendra notre étude.

3. Cadre théorique : les critères analytiques de l'évaluation de l'information

Les analytiques se rapportent aux jugements d'ordre épistémique. Ils reposent sur quatre critères présentés ci-après, à savoir la pertinence de l'information, la fiabilité des sources, la réputation de l'auteur et la qualité du contenu (Soung, 2017).

3.1. Pertinence de l'information

Évaluer la pertinence d'une information revient à juger de son adéquation avec le besoin initial. Autrement dit, il s'agit de répondre aux questions : l'information couvre-t-elle le sujet de la recherche ? Est-elle générale ou spécifique ? Provient-elle d'un document scientifique, scolaire, de vulgarisation, professionnel, etc. ? La méthodologie utilisée est-elle claire et crédible ? En clair, pour évaluer la pertinence d'une information, quatre indicateurs sont proposés : le niveau d'information, l'adéquation de l'information, le support graphique et la méthodologie (Soung, 2017, Archambault et al. 2009).

Premièrement, le niveau d'information questionne la spécificité des informations, leur clarté et leur précision. La spécificité pourrait renvoyer à un traitement pointu du sujet en abordant une question bien donnée qui pourrait être subdivisée en questions secondaires. La précision, quant à elle, ne devrait si elle est vérifiée laisser aucun lecteur dubitatif vis-à-vis de l'information véhiculée. Le manque de précision peut être constaté à travers une syntaxe et un vocabulaire approximatifs, qui lui-même serait la résultante d'un sujet mal maîtrisé. La clarté d'une information se rapporte à l'univocité du langage utilisé et à l'organisation avec scientificité des arguments afin d'en faciliter la compréhension.

Deuxièmement, l'adéquation de l'information, elle est fonction du besoin initial de la recherche. Il est question de la correspondance parfaite entre la requête formulée et les résultats obtenus. En clair, il s'agit pour le chercheur d'information de vérifier si les documents trouvés répondent avec exactitude à son besoin informationnel et qu'il pourra les exploiter pour traiter son sujet. Pour ce faire, un coup d'œil rapide sur les éléments du paratexte devrait lui permettre de formuler un jugement préliminaire.

Troisièmement, la méthodologie, elle se rapporte aux procédures, protocoles utilisés (corpus, échantillonnage, techniques de collecte des données et méthode d'analyse) par l'auteur pour opérationnaliser son objectif de recherche. Il s'agit ici pour le chercheur d'information d'évaluer l'adéquation de la méthodologie par rapport à son axe de recherche. Sa robustesse incite à accorder du crédit aux conclusions du document notamment pour les études empiriques et holistiques.

Pour finir, le support graphique, il est utilisé pour soutenir et illustrer l'information dans le but d'en faciliter la compréhension. Il prend en compte « Tout type d'illustrations sous forme de tableau et de figure (graphique, dessin ou photographie) accompagné d'une légende » (Soung, 2017). Ainsi, une information accompagnée ou intégrant une illustration soignée intéressera de prime abord le chercheur d'information.

3.2. Fiabilité de sources

La fiabilité se rapporte à la confiance a priori accordée, c'est-à-dire la crédibilité. Dans le cadre de cette recherche, évaluer la fiabilité des sources se fonde essentiellement sur l'origine du document, de l'information c'est-à-dire l'éditeur ou encore l'institution qui l'héberge, dans le cas de document web. En effet, l'on aura tendance à toute de suite accorder du crédit à une information émanant d'un éditeur ou d'une institution qui jouit d'une notoriété au sein de sa communauté ; et par ailleurs, être réticent face à une information fut-elle de qualité, mais provenant d'une source pas tout à fait connue. En outre, pour les revues scientifiques, on accordera un intérêt pour un article paru dans une revue à fort facteur d'impact et référencé dans les bases de données reconnues. Il s'agit donc de répondre aux

questions de savoir qui publie le document (université, organisme de recherche, association professionnelle, groupe de pression, etc.). Le document a-t-il fait l'objet d'évaluation par un comité de lecture ? L'éditeur ou encore la revue est-il (elle) spécialisé(e) dans le domaine ?

Par ailleurs, pour les documents Web, une attention particulière est requise. Il s'agit d'analyser l'adresse URL (*Uniform Resource Locator*), le nom de domaine de la page. Ici, l'ergonomie et la réputation de l'institution comptent énormément (Mittermeyer et Quirion, 2003). L'on sera enclin à faire confiance à un site Web, à un blog bien organisé, intuitif et rattaché à une institution reconnue.

3.3. Réputation de l'auteur

Evaluer une information revient en toute logique à interroger les compétences de son auteur sur le sujet. Archambault et al. (2009), Bertrand Baschwitz (2010), ainsi que Passerieux et Verreault (2015) ont proposé des indicateurs pour évaluer cette réputation que nous regroupons sous la mnémonique BBB (les 3B) : *Biographie – Bibliographie – Bibliométrie*.

La « Biographie » se rapporte à l'affiliation institutionnelle, à la fonction, et au parcours académique, scientifique ou professionnel. Ces informations sont généralement repérables à la quatrième de couverture pour les monographies et à partir de la page de titre pour les articles. Aussi, elles peuvent être trouvées sur la fiche personnelle disponible sur le site Web de son éditeur ou de son institution. Il est également possible de rechercher son nom dans un moteur de recherche Web.

La « Bibliographie », elle fait allusion aux publications antérieures de l'auteur, ce qui permettrait de vérifier son niveau d'expertise sur le sujet abordé. La question est de savoir s'il est spécialiste dans son domaine. Pour y répondre, on procède par un panorama sur la liste de ses publications. Cette liste est accessible sur sa fiche personnelle, ou peut-être constituée à partir de recherches portant sur son nom dans les catalogues d'éditeurs et de bibliothèque, dans les banques de données documentaires, ainsi que dans les moteurs de recherche académique comme Google Scholar ou les réseaux sociaux scientifiques tels que ResearchGate ou Academia.edu.

La « Bibliométrie » permet de déterminer la visibilité et l'aura dont jouit l'auteur dans sa communauté. Autrement, l'auteur est-il reconnu par ses pairs ? Pour le vérifier, l'indice de citation est considéré. Ainsi, l'on pourrait rechercher son nom dans des banques de données permettant la recherche par citation (Scopus, Google Scholar et WoS) afin de trouver l'*h-index* (indice de citation) de l'auteur. En outre, le chercheur d'information peut repérer le nom de l'auteur dans des bases de données documentaires comme Erudit, ScienceDirect. En effet, ces outils indexent le texte intégral et offrent une possibilité de recherche sur les références bibliographiques. Ainsi, une telle recherche donnera des résultats qui indiqueront le nombre de fois que les travaux de l'auteur ont été exploités et/ou cités.

3.4. Qualité du contenu

Evaluer la qualité de l'information revient à juger de son objectivité, son exactitude et de son actualité. Premièrement, parler de l'objectivité de l'information revient à vérifier si le document n'est pas dominé par les idées de l'auteur sans rappel ni comparaison à des thèses existantes se rapportant au sujet. Autrement dit, est-ce que l'auteur indique la validité et les limites de ses idées ? Pour donc évaluer l'objectivité, il faudra d'abord se rapporter à l'évaluation par les pairs. En effet, ces derniers se doivent de regarder de près l'argumentaire et la méthode de l'auteur. Un texte objectif repose sur une démarche scientifique et utilise une technique d'écriture démontrant une approche rationnelle. Dans un second temps, il faut s'assurer que la base théorique et/ou empirique est importante. L'auteur s'appuie-t-il sur des théories et fait-il appel à des écoles de pensées établies sur le sujet ? Se réfère-t-il à des écrits antérieurs ?

Deuxièmement, s'agissant de l'exactitude de l'information, elle se rapporte à la véracité des propos de l'auteur. Ainsi, un document réputé exact présente une base documentaire bien fournie montrant d'une part que l'auteur maîtrise son sujet ; et d'autre part, qu'il offre des possibilités de vérifier ses arguments. Nous comprenons que parler de l'exactitude de l'information revient à vérifier si la

bibliographie et les références sont laconiques ou détaillées. Par ailleurs, des preuves de négligence telles que les fautes d'orthographe, les erreurs de grammaire ou encore les fautes de style dans le texte peuvent entacher la qualité du document en instaurant un doute sur l'exactitude des informations véhiculées. Pour mieux appréhender ce critère de l'exactitude de l'information, le lecteur peut se poser les questions de savoir s'il est possible de vérifier l'exactitude des propos avancés par l'auteur. Y a-t-il des références pour soutenir chaque argument, existent-ils des trous logiques dans l'information ?

Enfin, pour ce qui est de l'actualité du contenu, il est à noter que dans la plupart des disciplines scientifiques, la date de publication des documents apparait très importante, car l'on est porté vers les informations récentes ou à défaut, de suivre les évolutions sur le sujet. Ainsi, il est important de tenir compte de la date de création du contenu et de celle de sa révision éventuelle. Pour les documents papier, il est plus facile d'identifier cette date en regardant à l'endos de la page titre (pour les monographies) ou dès la page de couverture (pour les revues savantes). En outre, pour les articles de revues, il est impératif de vérifier le délai entre l'acceptation de l'article et sa publication (ces dates sont mentionnées juste en dessous du titre et du nom de l'auteur), car, même s'il s'agit du dernier numéro de la revue et que le délai est important, l'information n'est peut-être plus à jour. Pour les documents numériques comme les sites web, il faut s'en tenir à la date de la dernière mise à jour, qui peut être situé soit en haut à droite (notamment pour les blogs) et tout à fait en bas centré pour les sites web traditionnels ou utiliser la plateforme Uwhois.com. En résumé, les questions ci-après sont essentielles pour juger de l'actualité d'un contenu : de quand date le document ? A-t-il été mis à jour récemment ? L'information a-t-elle une période limitée d'utilisation ? Y a-t-il une indication sur la fréquence des mises à jour de l'information ?

En conclusion, notre cadre théorique de référence s'appuie sur les quatre critères sus développés à savoir la pertinence de l'information, la fiabilité des sources, la réputation de l'auteur et la qualité du contenu. Ainsi, à partir des travaux de Soung (2017), Passerieux et Verreault (2015), Bertrand Baschwitz (2010), Archambault et al. (2009) Mittermeyer et Quirion (2003) qui ont définis les critères et indicateurs de l'évaluation de l'information que nous avons présentés ci-avant, nous élaborons le cadre théorique ci-après (figure 1).

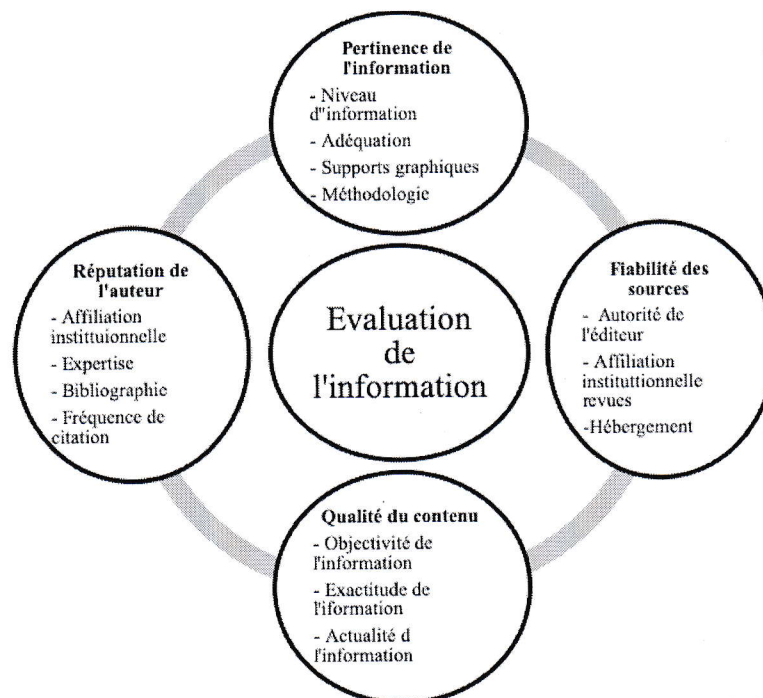


Figure n°1. Cadre théorique de notre étude

4. Cadre méthodologique

Notre approche méthodologique se veut quantitative. Elle ambitionne de décrire et d'analyser les pratiques d'évaluation de l'information chez les étudiants du second cycle universitaire à travers un recueil de données par questionnaire. Dans cette section nous présentons notre échantillon, ainsi que l'outil de collecte des données et les méthodes d'analyses.

4.1. Population cible et échantillonnage

Pour atteindre notre objectif de recherche, une enquête par questionnaire a été réalisée auprès d'étudiants du second cycle (de la 4^{ème} à la 6^{ème} année) de la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie (FMPO) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Il est à indiquer que notre population d'étude était de 2193 étudiants pour l'année académique 2017-2018². Un échantillonnage non probabiliste par convenance réalisé au niveau de la salle de référence de la bibliothèque universitaire centrale et dans les locaux de la faculté a permis de constituer un échantillon de 151 étudiants, ce qui correspond à un taux de participation d'environ 7%. Nous notons que ce taux est inférieur à celui recommandé (entre 10 et 30%) pour une population de taille réduite comme la nôtre (Ghewy, 2010). Toutefois, le caractère relativement homogène de notre population, c'est-à-dire composée d'étudiants appartenant à la même faculté (et donc soumis aux mêmes réalités) a pu corriger cette faiblesse. C'est d'ailleurs, ce qu'affirment Luc Bonneville, Sylvie Grosjean et Martine Lagacé : « L'inconvénient majeur de ce type d'échantillonnage [par convenance], (...) c'est que les caractéristiques des participants ne représentent pas nécessairement les caractéristiques de l'ensemble de la population, à moins que celles-ci soient très homogènes » (2007, p.94).

4.2. Recueil et analyse des données

L'outil de collecte de données pour cette étude est le questionnaire. Il a été conçu à partir d'études antérieures mentionnées plus haut sur l'évaluation de l'information auprès des jeunes. Il est composé de deux grandes parties avec 23 questions conformément à nos objectifs de recherche. La première partie identifie les pratiques informationnelles, quand la seconde s'intéresse aux critères d'évaluation de l'information. C'est cette dernière partie présentée dans le tableau 1 ci-dessous qui est au centre de notre étude. Elle comporte 14 items quantifiables comme des variables ordinales.

Le questionnaire a été administré en face à face et en ligne via la plateforme Google Forms. Cette phase de collecte des données a duré de mai à juillet 2019. Les répondants ont été invités à donner leur opinion concernant chacun des items sur une échelle de Likert à cinq (5) points allant de « jamais » à « toujours » en passant par « rarement », « quelquefois » et « souvent ».

Les données recueillies ont été codifiées et encodées dans le logiciel de traitement de données SPSS Statistics 22.0. Pour l'analyse des données, une approche statistique descriptive univariée a été adoptée. Ainsi au vu de la nature de nos variables, nous avons réalisé des opérations de calcul du mode (fréquence) et de la médiane (fractile). Ces calculs visent à mieux présenter et décrire un phénomène étudié à travers des nombres et des pourcentages de chaque énoncé.

Tableau n°1 : Variables et items pour l'évaluation de l'information (adapté de Soung, 2017)

Variable	Items	Enoncé items	Codes
Pertinence du contenu	- Niveau d'information	-Le caractère générique ou spécifique de l'information.	PERTI_1
	- Adéquation	- la correspondance parfaite entre l'information trouvée et mon besoin d'information.	PERTI_2
	- Supports graphiques	- la présence illustrations graphiques (images,	

² Chiffres de la direction des études statistiques de l'université.

		tableaux, figures, etc.).	PERTI_3
	- <i>Méthodologie</i>	- Explicitation et cohérence des démarches de collecte et d'analyse des données avec l'objet de l'étude.	PERTI_4
Fiabilité des sources	- <i>Autorité de l'éditeur</i>	- La spécialité de l'éditeur dans le domaine concerné.	FIABI_1
	- <i>Affiliation éditeurs scientifique</i>	- L'affiliation des éditeurs scientifiques à une institution universitaire/recherche reconnue.	FIABI_2
	- <i>Hébergement</i>	- La réputation de l'organisme qui héberge le site internet/le portail documentaire.	FIABI_3
Réputation de l'auteur	- <i>Expertise</i>	- L'auteur est un spécialiste reconnu dans le domaine concerné.	REPUT_1
	- <i>Affiliation</i>	- La notoriété de l'institution de rattachement de l'auteur.	REPUT_2
	- <i>Bibliographie</i>	- Le nombre de travaux réalisés sur la thématique concernée.	REPUT_3
	- <i>index de citation</i>	- Le fréquence de citation de l'auteur dans des publications dans le domaine en question.	REPUT_4
Qualité du contenu	- <i>Objectivité de l'information</i>	- La révision par les pairs ou un comité de lecture.	QUALI_1
	- <i>Exactitude de l'information</i>	- La provenance des données et des sources citées.	QUALI_2
	- <i>Actualité de l'information</i>	- La fraîcheur de l'information, les rééditions, les hyperliens fonctionnels	QUALI_3

5. Présentation et analyse des résultats

Dans cette section, nous présentons les résultats de la recherche en rapport avec les critères d'évaluation énoncés dans le cadre de référence théorique. Nous commençons par les résultats concernant la pertinence de l'information pour aboutir à ceux relatifs à la qualité du contenu en passant par ceux liés à la fiabilité des sources et à la réputation de l'auteur.

5.1. Evaluation de la pertinence de l'information

La pertinence de l'information dans le cadre de la présente recherche se rapporte à l'adéquation entre l'information (sa spécificité, la méthodologie et les illustrations graphiques) et le besoin informationnel initial. Ainsi, le tableau 2 nous montre qu'environ deux tiers des répondants (60,3% soit 91/151) affirment tenir « toujours » compte de l'adéquation de l'information par rapport à leur besoin lors de l'évaluation de la pertinence d'une information. Ensuite, 43,7% (66/151) d'entre eux indiquent faire « souvent » attention au niveau de spécificité de l'information véhiculée. En outre, 42,4% (64/151) affirment s'intéresser « quelques fois » aux illustrations graphiques. Enfin, un peu moins de la moitié 45,7% (69/151) tiennent « toujours » compte de la méthodologie.

Tableau n°2 : Opinions des enquêtés sur les items de la pertinence de l'information

	Jamais %	Rarement %	Quelques fois %	Souvent %	Toujours %
Niveau d'information	11,9	7,3	4,6	43,7	32,5
Adéquation	6	3,3	4,6	25,8	60,3
Supports graphiques	7,9	11,3	42,4	25,8	12,6
Méthodologie	7,3	7,9	15,9	23,2	45,7

Ces résultats indiquent clairement que la pertinence est perçue par les enquêtés sous l'aspect de l'adéquation entre l'information trouvée et la requête formulée. En outre, pour les indicateurs niveau d'information et méthodologie, l'association des modalités de réponses « souvent » et « toujours » laisse comprendre qu'ils sont également considérés comme déterminants dans l'évaluation de la pertinence d'une information.

5.2. Evaluation de la fiabilité des sources

L'évaluation de la fiabilité des sources s'est fondée sur l'origine de l'information c'est-à-dire l'éditeur ou encore l'institution qui héberge, dans le cas de document web (page web, billet de blog, de page Wiki, etc.). Les résultats présentés dans le tableau 3 indiquent qu'un peu plus de la moitié (56,3% soit 74/151) des répondants accorde « toujours » une importance à l'ancrage institutionnel de la revue scientifique alors que très peu (18,5% soit 28/151) s'intéressent « toujours » à cet ancrage quand il s'agit du document Web. Aussi, soulignons que cet item présente le plus faible taux de réponse avec seulement 1,3% de l'échantillon qui affirme « rarement » regarder l'affiliation institutionnelle. Toutefois, plus du tiers d'entre eux (38,4% soit 58/151) indique tenir « souvent » compte de l'appartenance à l'institution qui héberge ou met en ligne le document Web. Enfin, près de la moitié (49% soit 74/151) déclare prêter « toujours » attention à la spécialité de l'éditeur dans le domaine.

Tableau n°3 : Opinions des enquêtés sur les items de la fiabilité des sources

	Jamais %	Rarement %	Quelques fois %	Souvent %	Toujours %
Autorité de l'éditeur	4,6	6,6	9,9	29,8	49,0
Affiliation institutionnelle revues	9,3	1,3	11,3	21,9	56,3
Hébergement	13,9	13,2	15,9	38,4	18,5

Même si l'ensemble des indicateurs est considéré par les enquêtés comme important pour l'évaluation de la fiabilité du document, la faible proportion affirmant tenir « toujours » compte de l'appartenance institutionnelle pour les publications sur le Web interroge.

5.3. Evaluation de la réputation de l'auteur

Pour la réputation de l'auteur, quatre items liés au triptyque Biographie – Bibliographie – Bibliométrie ont été évalués. L'observation du tableau 4 ci-dessous montre que la moitié des interrogés indique considérer « toujours » l'expertise de l'auteur dans le domaine. Une bonne partie d'entre eux (40,4% soit 61/151) choisit de regarder « souvent » de près l'affiliation institutionnelle

de l'auteur. En outre, le tiers des répondants à savoir 34,4% (52/151) dit ne tenir compte de la bibliographie de l'auteur que « quelques fois » ou « rarement ». Par ailleurs, à proportion égale avec l'indicateur bibliographie, la fréquence des citations est très peu mentionnée (9,3% soit 14/151) comme « toujours » pris en compte dans l'évaluation de la réputation de l'auteur.

Tableau n°4 : Opinions des enquêtés sur les items de la réputation de l'auteur

	Jamais %	Rarement %	Quelques fois %	Souvent %	Toujours %
Expertise	4	2,6	9,3	29,8	54,3
Affiliation institutionnelle	6	6,6	9,9	40,4	37,1
Bibliographie	13,9	34,4	34,4	7,9	9,3
Index de citation	17,2	41,1	21,2	11,3	9,3

Les résultats indiquent explicitement que pour les répondants, l'évaluation de la réputation de l'auteur n'est liée ni à sa bibliographie ni à son index de citation mais bien à son expertise, ce qui peut paraître contradictoire. Toutefois, il peut être compréhensible si l'expertise est appréhendée suivant l'appariement des parcours académique et professionnel de l'auteur (dans notre cas, la fonction au sein de son hôpital, son centre de recherche ou laboratoire).

5.4. Evaluation de la qualité du contenu

Evaluer la qualité de l'information revient à juger de son objectivité, son exactitude et de son actualité. Les résultats présentés dans le tableau 5 indiquent qu'un peu plus de deux tiers des enquêtés (72,2% soit 109/151) mettent « toujours » l'accent sur l'objectivité quand il juge la qualité d'une l'information. Aussi, plus de la moitié (57,6% soit 87/151) accorde « toujours » une attention à l'actualité de l'information avec à l'opposé très peu (2,6% soit 4/151) qui n'en tiennent « jamais » compte. Si les résultats indiquent que l'objectivité et l'actualité de l'information sont importantes pour l'évaluation de la qualité, il est aussi à noter que très peu d'enquêtés tiennent « toujours » compte de son exactitude. Cela peut laisser entendre qu'ils n'ont pas la prétention de vouloir juger du contenu cognitif du document. Ils se fieraient donc à l'ancrage institutionnel de la revue ou à la notoriété de l'éditeur, comme l'ont montré les résultats concernant le critère fiabilité des sources (voir 5.3.).

Tableau n°5 : Opinions des enquêtés sur les items de la qualité du contenu

	Jamais %	Rarement %	Quelques fois %	Souvent %	Toujours %
Objectivité de l'information	6	3,3	5,3	13,2	72,2
Exactitude de l'information	12,6	13,2	18,5	36,4	19,2
Actualité de l'information	2,6	6,6	8,6	24,5	57,6

En conclusion, l'analyse des résultats a montré que pour les étudiants participant à notre enquête, l'évaluation de l'information passe principalement par les indicateurs tels que l'objectivité de l'information, l'adéquation avec le besoin initial, l'actualité du contenu, l'affiliation institutionnelle pour les éditeurs scientifiques et l'expertise de l'auteur sur le sujet. A ces critères principaux, s'ajoutent d'autres secondaires à savoir : l'autorité de l'éditeur dans le domaine, la méthodologie adoptée, le niveau de spécificité de l'information et enfin l'affiliation institutionnelle de l'auteur.

6. Discussion

Les résultats de notre étude rencontrent ceux de Mittermeyer et Quirion (2003), ainsi que Soung (2017), à la seule différence que nos enquêtés trouvent important les critères d'affiliation institutionnelle tant de l'auteur que de l'éditeur/revue scientifique. Dans cette section nous nous évertuons à discuter nos résultats à la lumière du contexte et des études antérieures.

Ainsi, pour ce qui est du critère de pertinence de l'information, les répondants indiquent tenir toujours compte de l'adéquation, c'est-à-dire regarder la correspondance qu'il peut y avoir entre les résultats obtenus à l'issue d'une requête et leur besoin. Deux stratégies seraient utilisées par les étudiants pour évaluer cette adéquation. Premièrement, ils réalisent une revue rapide de la liste des documents trouvés en observant de près les éléments du paratexte y compris le résumé, la table des matières ou le sommaire pour chercher une correspondance des termes avec les mots-clés de leur sujet. Deuxièmement, comme l'a observé Mayo (2018), ils adoptent la stratégie de « validation croisée ». Elle consiste pour eux à effectuer sur le même sujet, différentes recherches avec différents outils et de considérer comme adéquat à leur besoin le(s) document(s) qui apparai(ssen)t dans tous ou à minima dans la plupart des résultats proposés par les outils.

En outre, le fait qu'environ la moitié des répondants affirment ne tenir que « quelquefois » compte du support graphique contrairement aux études de Mittermeyer et Quiron (op.cit-), et Soung (op.cit.) s'expliquerait par les domaines d'études de nos répondants. En médecine, pharmacie ou odontologie, l'on se réfère beaucoup aux schémas, croquis, aux tableaux et autres éléments graphiques pour illustrer les propos et faciliter la compréhension de phénomène ou objet complexe.

Par ailleurs, l'intérêt accordé aux indicateurs niveau d'information et méthodologie montre bien que les répondants attachent de l'importance d'une part à l'utilisation d'un langage spécifique au domaine et destiné à des usagers potentiellement universitaires. Et d'autre part, au respect des normes de scientificité en vigueur dans le domaine (Bertrand Baschwitz, 2010).

En ce qui concerne la fiabilité des sources, rappelons que son évaluation se fonde essentiellement sur l'institution éditrice. Nos résultats ont montré que les répondants accordent une importance à l'affiliation institutionnelle pour les éditeurs/revues scientifiques. Ces résultats indiquent que la large majorité des répondants considère une information comme fiable que quand celle-ci a été publiée dans des revues savantes affiliées à des institutions de recherche ou universitaire reconnues. Les répondants sont également regardants sur la spécialité de l'éditeur et l'autorité qu'il fait dans le domaine. Ainsi, un livre de médecine publié chez *Elsevier Masson* sera réputé fiable par rapport à un autre édité par *L'Harmattan* (notons que la fiabilité ne garantit pas de la qualité).

La proportion relativement faible de l'échantillon affirmant s'intéresser souvent à l'institution d'hébergement pour les documents Web peut interroger. Cependant, il nous semble au regard des exigences et des mises en garde de certains enseignants concernant ces sources que les résultats sont compréhensibles. Et ce, dans la mesure où les étudiants s'en méfient notamment les billets de blogs et les articles Wikipédia. Toutefois, comme le fait remarquer Soung (2017) ils accordent du crédit aux billets de blogs ou autres publications Web émanant d'institutions reconnues.

Pour la réputation de l'auteur, les résultats ont montré que l'expertise de l'auteur et son appartenance à une institution universitaire ou un organisme de recherche étaient des indicateurs essentiels pour juger de ce critère. Ainsi, pour les répondants, il est question de s'assurer que l'auteur est spécialiste du sujet et qu'il réalise ses travaux de recherche dans un organisme reconnu. Cela est d'autant plus important que les essais cliniques dits « sauvages », c'est-à-dire effectués sans autorisation officielle, en dehors de toute institution habilitée sont condamnés. D'ailleurs, en France en ce moment une affaire³ est en cours sur la question.

³ https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/09/27/essais-cliniques-sauvages-une-information-judiciaire-ouverte-par-le-parquet-de-paris_6013378_3224.html

En outre, de façon inattendue, nos résultats révèlent que les étudiants accordaient très peu d'intérêt à la bibliographie de l'auteur et à son index de citations. Alors que ces deux indicateurs nous paraissent aussi essentiels quand il s'agit d'évaluer la réputation d'un auteur. En effet, comme le dit Soung : « ils permettent de savoir si l'auteur de l'article est connu dans son domaine et que ses références sont pertinentes et essentielles pour développer et appuyer les travaux du même domaine » (2017, p.44). Cependant, Sylvestre Kouakou et Djibril Diakhaté (2018) conseillent de faire attention aux indices de citations, car ils dépendent en grande partie de la couverture disciplinaire et linguistique de la banque de données, et du facteur d'impact de la revue. Ainsi, en règle générale, un article écrit en français est susceptible de requérir moins de citations qu'un autre écrit en anglais. Les auteurs écrivant donc dans une langue autre que l'anglais sont généralement beaucoup moins cités. Ce qui ne préjuge en rien de leur expertise. Nos enquêtés semblent donc sensibilisés sur le sujet.

Pour ce qui se rapporte à la qualité du contenu, les indicateurs étaient de trois ordres : l'objectivité, l'exactitude et l'actualité de l'information. Contrairement aux deux études susmentionnées, les résultats de notre enquête ont montré que l'objectivité et l'actualité de l'information étaient tenues comme très importantes dans l'évaluation de la qualité d'une information. En revanche, de manière surprenante, l'exactitude de l'information avec un peu plus des tiers des répondants affirmant en tenir « souvent » compte ne s'est pas avérée comme déterminante pour les étudiants quant à la qualité du contenu.

Les résultats de l'indicateur objectivité de l'information suggèrent que les étudiants accordent une très grande importance aux documents qui ont subi une validation par les pairs. Ils considèrent comme de qualité ce type de document ayant fait l'objet d'une révision par d'autres experts du domaine. Ces derniers auraient évalué l'argumentaire et la démarche scientifique afin de vérifier sa scientificité et l'usage d'une technique d'écriture démontrant une approche rationnelle et scientifique. Ainsi, l'acceptation d'un tel document par les pairs suppose qu'il présente une base théorique et/ou empirique conséquente digne de foi et présentant une objectivité scientifique.

Ensuite, l'importance accordée par plus de la moitié des interrogés à l'actualité de l'information en tant qu'indicateur de qualité du contenu, nous est apparue logique notamment pour des étudiants en médecine, pharmacie ou odontologie. En effet, travailler avec des informations non actuelles accroît le risque d'être en déphasage par rapport à l'évolution et aux nouvelles conclusions sur l'objet étudié. A ce sujet, Soung soutient que : « la nouveauté de l'information est importante [car, elle permet] (...) d'accroître l'état actuel de ses connaissances et d'enrichir la problématisation de recherche » (2017, p.44).

Par ailleurs, le faible taux de répondants affirmant tenir « toujours » compte de l'exactitude de l'information dans la détermination de la qualité du contenu peut laisser comprendre que les étudiants adoptent ici une posture heuristique. Ils suivraient ainsi l'heuristique de réputation évoquée par Sahut (2017) et qui se définit comme un jugement formulé à partir de l'avis d'autrui, notamment, celui des personnes estimées compétentes). Pour eux donc un document évalué par les pairs contiendrait des informations exactes ou du moins valides.

Conclusion

Au terme de notre étude, il convient de rappeler que le but était de décrire les perceptions des étudiants du second cycle de la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar à l'égard des critères analytiques de l'évaluation de l'information. Pour ce faire, nous avons réalisé une étude empirique de type quantitatif par questionnaire auprès d'un échantillon de 151 étudiants qui représentent 7% de la population d'étude. Les résultats ont montré que notre échantillon considère comme indicateurs principaux pour l'évaluation d'une information ou d'un document : l'objectivité de l'information, l'adéquation avec le besoin documentaire initial, l'actualité du contenu, l'affiliation institutionnelle de la revue et l'expertise de l'auteur sur le sujet. Aussi, des

indicateurs dits secondaires, mais non moins essentiels sont indiqués par les enquêtés. Il s'agit de l'autorité de l'éditeur dans le domaine, la méthodologie adoptée, le niveau de spécificité de l'information et l'affiliation institutionnelle de l'auteur.

L'intérêt de cette étude a été d'apporter une contribution pionnière (au Sénégal et sans risque de nous tromper en Afrique subsaharienne) dans la recherche sur les pratiques analytiques d'évaluation de l'information chez les étudiants. Des recherches postérieures s'appuyant sur les heuristiques de l'évaluation de l'information avec une démarche inductive permettraient de conforter nos résultats, les expliciter ou identifier de nouveaux indicateurs pour enrichir les critères existants.

Enfin, nos résultats suggèrent de réfléchir dans un premier temps à intégrer dans les enseignements de la recherche documentaire (qui se dispensent déjà à la FMPO), un module sur l'évaluation de l'information. Dans un second temps et dans le cadre plus général de l'université, nous proposons d'intégrer dans les curriculums une unité d'enseignement intitulée culture informationnelle avec comme éléments constitutifs : la recherche d'information ; l'évaluation de l'information et l'éducation aux médias et à l'information.

Références Bibliographiques

Archambault, C., Bégin D., Bélizaire D. & Côté J.- Y. (2009). *Comment évaluer la pertinence de l'information et les sources d'information*. BiblioGuide 17 : 1-2. Bibliothèque Myriam & J.-Robert Ouimet, HEC Montréal.

Bertrand Baschwitz, M. A. (2010). *Comment me documenter ?* Bruxelles : De Boeck.

De Ketele, J-M., Chastrette, M., Cros, D., Mettelin, P. & Thomas, J. (2007). *Guide du formateur* (3e éd.). Bruxelles : De Boeck Université (1re éd. 1988).

De Ketele, J-M. & Roegiers, X. (2009). *Méthodologie du recueil d'information. Fondements des méthodes d'observations, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents* (4e éd.). Bruxelles : De Boeck (1re éd. 1996).

Duplessis, P., & Ballarini-Santonocito, I. (2007). *Petit dictionnaire des concepts info-documentaires*. Paris : Savoir CDI. En ligne : https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers_auteurs/PDF_manuels/dicoduplessis.pdf.

Kouakou, K. S. (2017). L'enseignement apprentissage de la maîtrise de l'information à l'université : proposition d'un référentiel de formation. *Liens Nouvelles série*, n°24, pp. 19-37.

Kouakou, K. S., & Djibril, D. (2018). Etude bibliométrique des publications sénégalaises sur les maladies non transmissibles : libre accès vs accès payant. In Ibnlkhayat, N. (dir.). *Le libre accès à la science : Fondements, enjeux et dynamiques : actes du 3^{ème} Colloque International sur le Libre Accès (ICOA18) tenu du 28 au 30 novembre 2018 à l'Ecole des Sciences de l'Information de Rabat*. (pp. 293-319). Rabat : Centre National de documentation.

Mayo, S. (2018). *L'évaluation de l'information en ligne par les adolescents au prisme des contraintes imposées par les dispositifs d'accès à l'information*. Mémoire de master en Education aux médias et à l'information, Université Toulouse Jean Jaures, Le Mirail.

Mittermeyer, D. & Quirion D. (2003). Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1er cycle dans les universités québécoises. Montréal : CREPUQ.

Passerieux, C. & Verreault L. (2015). *Évaluer et citer ses sources*. InfoSphère: Sciences humaines et sciences sociales. Service des bibliothèques de l'UQAM. En ligne www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/tutoriel7.html (consulté le 15 octobre 2015).

Pomart, P.-D. (2008). Information. In S. Cacaly, Y.-F. Le Coadic, P.-D. Pomart et É. Sutter (dir.), *Dictionnaire de l'information* (3e éd.). Paris : Armand Colin.

Sahut, G. (2017) L'enseignement de l'évaluation critique de l'information numérique. *tic&société*, 11(1), 224-248. En ligne <http://journals.openedition.org/ticetsociete/2321>, consulté le 28 mars 2018.

Serres, A. (2005). Evaluation de l'information : le défi de la formation. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 1-9.

Simonnot, B., (2016). Place des moteurs de recherche dans l'éditorialisation du Web. *Communication et langages*, vol 2, n°188, 45-59.

Soung, S. (2017). Critères d'évaluation de l'information scientifique à l'ère numérique : Cas des étudiants aux cycles supérieurs en éducation des universités québécoises. *Documentation et bibliothèques*, 63(3), 36-49.

LES AUTEURS

- ATTADÉ Kouakou Faustin, Université Félix Houphouët-Boigny. Côte d'Ivoire.
- CISS Christian Makou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Sénégal.
- DIA Oumar, Centre Régional de Formation des Personnels de l'Education de Saint-Louis.Sénégal.
- DIAGNE Abdoulaye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Sénégal.
- DIAGNE Ibrahima Khalilou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Sénégal.
- FAYE Babacar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Sénégal.
- GARBA Mahamadou Halilou, Université Abdou Moumouni.Niger.
- GUEYE Thierno, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- HONVO Camille, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan. Côte d'Ivoire.
- KONE Ibrahima, Ecole Normale Supérieure de Bamako. Mali.
- KOUAKOU Kouassi Sylvestre, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Sénégal
- KOUAKOU N'dri Laurent, Université Alassane Ouattara de Bouaké. Côte d'Ivoire.
- MBODJ Ismaïla, Université Cheikh Anta DIOP, Sénégal.
- MOATILA Omad Laupem, Université Marien Ngouabi, République du Congo.
- NDIAYE Ibrahima, lycée de Kartiack, Sénégal.
- NDIAYE Paul, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Sénégal.
- NDIGMBAYEL Reoular Urbain, Ecole Normale Supérieure de Bongor, Tchad.
- NGOM Ndèye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Sénégal.
- NODJINAIBEYE Frédéric, Université de Yaoundé I, Cameroun.
- SAMBOU Aly, Université Gaston Berger de Saint Louis. Sénégal.
- SARR Serigne Momar, Université Gaston Berger de Saint-Louis. Sénégal.
- SOKHNA Moustapha, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- TIMERA Mamadou Bouna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Sénégal.